

Mesnil-sur-l'Estree

Bulletin municipal 2014





NUMÉROS UTILES DE LA COMMUNE

Accueil	02 37 64 90 00
Fax	02 37 64 90 01
E-mail	mairie-de-mesnillestree@orange.fr
Portable des élus	06 98 37 90 00
École primaire Gutenberg	02 37 82 97 05
La poste (ouverture du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00)	02 37 82 90 12

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- lundi de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- samedi de 9 h 00 à 11 h 00.

Ouverture de la bibliothèque : le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 (hors vacances scolaires). Vous y trouverez albums, BD, et romans pour enfants et adultes.

LOCATION DU FOYER COMMUNAL

Tarifs communaux de septembre 2013 à juin 2014
(pas de location en juillet et août)

Pour les habitants de la commune :

• forfait week-end (ensemble du foyer)	300 €
• <i>Hors commune</i> : forfait sociétés ou associations	400 €
• une journée en semaine	150 €
• forfait soirée, du lundi au jeudi (de 18 h 00 à 23 h 00).....	80 €
• chauffage du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} avril (week-end)	40 €
• chauffage du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} avril (journée).....	20 €
• caution	500 €

Location de matériel :

• tables	3 €
• chaises	1 €
• caution	50 €

TARIFS CANTINE ET GARDERIE

• Cantine	3 €
• Garderie exceptionnelle	4 €
• Garderie demi-tarif	6 €
• Garderie plein tarif	12 €

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Florence Le Clézio : secrétaire de mairie
Cindy Delaye : adjoint administratif (en congé parental)
Sophie Boudeville et Camille Stinat (remplacent temporairement, et à mi-temps, Cindy Delaye)

PERSONNEL DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Personnel communal :

Catherine Ardilio, Corinne Bonnegent, Patricia Feisthauer, Stéphanie Leroy, Domicilia Nail, Élodie Riquet, Chantal Verger

SERVICES TECHNIQUES

Laurent Dupas, Louis Liget, Salvatore Mirante

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Marguerite reçoit en mairie, le troisième mercredi de chaque mois, sur rendez-vous de 14 h 30 à 17 h 00 hors période scolaire. Tél. : 02 32 58 14 90.

Remerciements

Merci à tous ceux qui ont permis la parution de ce bulletin, à la commission communication, à M. le maire, aux secrétaires de mairie.

Principaux événements 2014 à retenir

Samedi 8 et dimanche 9 mars	Tournoi de poker
Samedi 15 et dimanche 16 mars	Marché de printemps C.R.I.S.T.A.L.E.
Dimanche 23 mars	Élections municipales
Dimanche 30 mars	Élections municipales
Samedi 12 avril	Carnaval de l'école
Samedi 12 et dimanche 13 avril	Tournoi de tennis de table
Dimanche 20 avril	En lien avec C.R.I.S.T.A.L.E., chasse aux œufs dans le parc du château.
Dimanche 27 avril	Journée foot avec le Football club d'Illiers sur le stade
Samedi 10 et dimanche 11 mai	Tournoi de poker
Samedi 17 mai	De 9 h 00 à 13 h 00, collecte de sang, au foyer communal De 14 h 30 à 19 h 00, jeux sportifs et culturels, assemblée générale, suivie d'une soirée spectacle animée par les <i>Balladins de l'Estrée</i> , au foyer communal
Samedi 24 mai	Matinée propreté (pot dans le gymnase de l'école)
Dimanche 25 mai	Élections européennes
Dimanche 1 ^{er} juin	Fête de la peinture dans le gymnase de l'école
Vendredi 27 juin	Spectacle de l'école
Dimanche 13 juillet	Repas et feu d'artifice
Samedi 6 et dimanche 7 septembre	Journée des associations au foyer communal
Dimanche 14 septembre	Randonnées mesniloises
Samedi 4 et dimanche 5 octobre	Tournoi de poker
Dimanche 5 octobre	Foire à tout sur le stade
Samedi 11 et 12 octobre	25 ans des <i>Balladins</i>
Samedi 22 novembre	Loto au foyer communal



Directeur de la publication :
Jacques Boutin

Crédit photos :
Mairie,
Bernard Duplat,
Dominique Hervieu,
École,
Roger Meyer,
Luciano Sanchioni,
Alain Cordonnier,
Paul-François Gadois,
Danielle Aubert

Rédaction :
Commission
de la communication

Conception - Impression :
Ccommunication
28100 DREUX
Tél. 02 37 46 62 36

Tirage : 500 exemplaires

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de m'adresser à vous dans ce bulletin municipal 2014.

Avec tout le conseil municipal, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune. Qu'ils trouvent chez nous un accueil chaleureux, une joie de vivre, une joie d'y vivre. Je formule le souhait que ce début d'année permette à chacun de trouver toute l'énergie nécessaire, afin de ne pas se laisser gagner par la morosité ambiante.

Nous sommes, vous le savez toutes et tous, à un moment bien particulier, à quelques semaines d'une échéance majeure pour notre commune. Je m'en tiendrai donc prudemment à quelques généralités.

La mandature qui se termine a connu plusieurs changements dans le conseil municipal et, malgré cela, du travail a été accompli ou est en passe de l'être. Quelques exemples : la place de la Mairie. Les lignes électriques et téléphoniques enfouies, Grande-Rue et rue du Gros-Chêne. La station d'épuration que vous pouvez bien voir maintenant sortie de terre. Dans quelques jours, le site internet de Mesnil-sur-l'Estrée, sur lequel vous pourrez consulter toutes les informations concernant la commune, dès qu'il sera opérationnel. En réponse à un calme relatif (et là, je serai prudent), de la part des jeunes, et à leur demande, un terrain multisports a été aménagé au stade. S'il s'avère qu'il est fréquenté, et surtout respecté, il sera amélioré. Un cabinet avec deux infirmières ouvrira bientôt au centre du village. Nos grands de CM 1 et de CM 2 iront cette année, pendant cinq jours, en classe découverte à Saint-Pair-sur-Mer, où ils pourront faire, entre autres activités, du char à voile, visiter les îles Chausey, le Mont-Saint-Michel et Granville.

La diminution des dotations de l'État aura pour conséquence la diminution des moyens de la commune pour réaliser les projets nécessaires afin de rendre le village plus attractif, plus souriant et plus moderne. Il sera donc nécessaire d'être vigilants et surtout très rigoureux sur l'utilisation de l'argent public.

Je ne voudrais pas terminer cet article sans que nous ayons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés l'année dernière, ou au début de cette année, et qui ont laissé leur empreinte dans le village et dans nos cœurs.

Jacques BOUTIN



Sommaire

Renseignements pratiques ..2
Principaux événements..... 2
Le mot du maire..... 3
Vie communale / État civil... 4
Travaux5
L'école Gutenberg.....7
Vie communale8
Une championne au Mesnil..... 9
Le jardin et son environnement10
La parole aux associations.....12
Histoire locale.....25
Renseignements utiles.....29
Mémento30
Commerces31

RAPPEL DES DATES DES ÉLECTIONS

Élections municipales	23 et 30 mars 2014
Élections européennes	25 mai 2014

>>>> La municipalité

Jacques Boutin, maire
 Christian Vincent, premier adjoint
 Lucien Sanchioni, deuxième adjoint
 Sylvette Broucke, troisième adjoint

>>>> Le conseil municipal

Marie-Christine Boudier
 Fabrice Bossuyt
 Alain Cordonnier
 Jean Le Clézio
 Marie de Menou,
 Jacques Jarrafoux
 Paul-François Gadois
 Didier Gaillard
 Éric Louis

>>>> Permanence du maire et des adjoints

Le maire : sur rendez-vous
 Le premier adjoint : le mercredi de 15 h 00 à 17 h 00
 Le deuxième adjoint : le lundi de 15 h 00 à 17 h 00
 Le troisième adjoint : le vendredi de 15 h 00 à 17 h 00



NAISSANCES

CHEVAL-MORVAND Mathis	le 9 février
BONNARD Élyna	le 20 juin
ROULOT Shelby	le 23 octobre
GIRAUD Axelle	le 13 novembre



DÉCÈS

THOMAS Denis	le 6 mai
COCHIN Christian	le 27 mai
CAILLE André	le 26 juin
PIGALLE René	le 26 juillet
GARO Colette	le 28 juillet
SELLIER Camille	le 29 août
PICHOURON Émile	le 30 novembre
KOHN Séraphina	le 2 décembre
ROBQUIN Jacques	le 5 décembre

MARIAGES



WILLEMEN Dominique et RUIZ HERNANDEZ Gabriela	le 5 juillet
SAUVIGNON Laurent et BATARD Chrystelle	le 10 août
AUTREUX Logan et DÉLHALLE Stéphanie	le 31 août
GIRAUD Nicolas et DECONS Élise	le 5 octobre
BISIG Romain et WEILER Mélissa	le 9 novembre

Votre magasin « PROXI SERVICE » a ouvert ses portes au public le 21 novembre 2013

Séverine et Julien vous accueillent 7 jours/7 et vous proposent un maximum de services de proximité.

Les 93 m² de surface commerciale permettent à la clientèle de trouver tous les produits, comme au supermarché.

Des fruits et des légumes toujours frais, ainsi que tous les produits au fil des événements.

- Gaz,
- Livraison,
- Recharges téléphoniques,
- Poulets fermiers rôtis, le dimanche,
- Pain cuit sur place.

Les horaires d'ouverture sont :

- du lundi au samedi, de 8 h 00 à 13 h 00 et de 16 h 00 à 20 h 00 ;
- le dimanche, de 9 h 00 à 13 h 00 et de 17 h 00 à 20 h 00.



PROXI SERVICE

2 bis, route de Saint-André
 27650 MESNIL-SUR-L'ESTRÉE
 Tél. : 02 37 48 19 37



La station d'épuration



Les travaux de la station d'épuration vont bon train. Le bâtiment technique étant sorti de terre, on peut maintenant voir la disposition de toutes les structures de génie civil.

Ces travaux qui semblent se succéder sans ennuis ne sont pas sans apporter leur lot de difficultés. En effet, chaque semaine une réunion est programmée sur le site et il y a chaque fois, un problème à résoudre. Il faut donc y apporter une solution. Les ennuis sont de natures diverses : montée de l'eau de la rivière, manque de place pour la rotation des camions et le stockage des terres, défection d'un entrepreneur, etc.

Dans un autre registre, il a fallu de nombreuses et âpres discussions afin de ne pas accepter toutes les plus-values engendrées par les différents problèmes.

Nous pouvons dire aujourd'hui que les équipements et les travaux sont de qualité malgré les conditions péni-

bles dues au mauvais temps qui s'est installé et à l'exiguïté du terrain.

Si en vous promenant, vous passez près de la station ne vous avisez pas à entrer sur le chantier même si vous ne craignez pas la boue jusqu'aux chevilles. Si vous n'avez pas un casque, un gilet jaune et des chaussures de sécurité, le chef de chantier qui veille vous le fera savoir vertement et vous reconduira illico hors du site.

Avec les beaux jours qui vont venir et les gros mouvements de terre qui vont se terminer, le chantier va devenir de plus en plus propre et agréable à fréquenter. La station qui prendra son aspect quasi définitif sera de plus en plus belle à regarder et les périodes pénibles qui seront derrière nous ne seront plus que des souvenirs. Un autre chantier non moins important nous attend mais nous vous en reparlerons.

Le vice-président du SYAC



Enfouissement rue du Moulin

Depuis la transformation située en haut de la Côte noire et allant jusqu'à la cité du Gros-Chêne, les réseaux d'électricité et de téléphone ont été enfouis.

Les travaux de raccordement aux particuliers sont terminés. Des lampadaires identiques à ceux de la Grande-Rue remplacent les points d'éclairage accrochés sur les anciens poteaux électriques qui seront bientôt enlevés dès que les fils aériens, devenus inutiles, auront été supprimés.

Ainsi le quartier aura un aspect plus agréable, plus moderne.

Le transformateur de la rue du Moulin ayant été renforcé, les habitants disposent maintenant d'un courant électrique de meilleure qualité et d'un réseau sécurisé.



Écoulement des eaux pluviales

La grande flaque d'eau qui stagnait entre le bar et la boulangerie a été éliminée. Une canalisation a été posée pour drainer l'eau et la conduire jusqu'à la mare.

Au carrefour de la Grande-Rue et de la rue du Calvaire un trottoir a été aménagé pour récupérer les eaux des gouttières qui inondaient les cours et les caves des riverains lors de grandes pluies.



Le vendredi 6 décembre 2013, de 15 h 30 à 16 h 30, comme chaque année, les enfants ont participé à la manifestation pour le Téléthon sous la forme d'un parcours dans les cours de l'école.



Le mardi 17 décembre, les enfants de maternelle ont eu le plaisir d'avoir la visite du père Noël qui leur a apporté des chocolats pour les faire patienter.



Il est venu dans la salle des fêtes pour écouter les chants de Noël que les enfants avaient préparés. Ils se sont produits devant lui et les parents avec brio. Ce même jour les parents d'élèves avaient organisé une

buvette avec des gâteaux. On pouvait acheter des cartes de vœux ainsi que des objets confectionnés par les enfants.

Nous avons récolté 190 €; un grand merci pour la générosité des parents.

Le mardi 7 janvier 2014 au matin un spectacle était offert aux enfants : un conte sur la création du monde accompagné par de la danse moderne. Les enfants ont beaucoup aimé.

Les prévisions 2014

- Le samedi 12 avril, de 10 h 00 à 12 h 00, les enfants défilèrent dans la commune, pour le carnaval. Vous êtes tous invités à nous rejoindre pour cet instant festif devant l'école.

- Une classe découverte est prévue pour les CE 2, CM 1, CM 2.

Ils partiront à Saint-Pair-sur-Mer, tout proche de Granville, du 5 mai au 9 mai.

L'hébergement se fera dans le centre « Porte des îles ».

- Le lundi 30 juin, ou mardi 1^{er} juillet, une journée sportive avec pique-nique est prévue au stade avec tous les enfants de l'école, répartis en équipe, afin de clôturer l'année par le sport et les jeux collectifs en plein air, en espérant le beau temps.

Attention : venez dès maintenant inscrire vos enfants car les effectifs de notre école sont fragiles !

L'école est actuellement composée de cinq classes : deux classes maternelles et trois classes élémentaires.

Les horaires sont : de 8 h 50 à 12 h 00 pour le matin et de 13 h 20 à 16 h 30 pour l'après-midi (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Les horaires seront modulables en fonction des activités périscolaires.

Pour l'inscription, nous avons besoin du livret de famille, du carnet de santé de votre enfant et d'un justificatif de domicile.



Concours 2013 des maisons fleuries

Le samedi 14 décembre 2013, au foyer de la salle des Fêtes de la commune, la Commission des maisons fleuries, Marie-Christine Boudier, Didier Gaillard et Paul-François Gadois, comme l'an dernier, ont remis les prix du concours des maisons fleuries 2013, en présence de monsieur le maire et d'une grande partie du conseil municipal.

À cette occasion, Paul-François Gadois, président de cette commission, s'est exprimé en quelques mots : « Merci à tous ! Merci d'être venus, et d'honorer de votre présence ce moment de confraternité. 2013 s'en va doucement mais inexorablement. Nous voici de nouveau réunis pour fêter les lauréats du concours des maisons fleuries. Concours qui récompense tous ceux qui, dans notre village, font l'effort de l'embellir, en fleurissant leurs fenêtres, leur balcon, leur jardin, leur maison, ... »

Cette année encore, la commission des maisons fleuries a découvert de nouveaux talents, de nouveaux artistes de la « culture » au sens premier du terme.

Les magiciens « hors concours » de l'an dernier ont été rejoints par des nouveaux. Nous les avons classés, avec ces lauréats, en les invitant à partager ce moment de convivialité.

La municipalité de Mesnil-sur-l'Estrée est heureuse de vous offrir ces récompenses pour vous inciter à persévérer. Chaque lauréat va recevoir un bouquet de fleurs ainsi qu'un chèque cadeau à dépenser dans une jardinerie.

Rendez-vous en 2014 pour le quarante-deuxième concours. Bonne continuation et bonne santé à tous. Merci à la vie qui nous a réunis. Et maintenant, place au verre de l'amitié ! Verre de l'amitié offert par la mairie qui a clos, dans la bonne humeur, cette agréable cérémonie.



LES LAURÉATS DE L'ANNÉE 2013 SONT LES SUIVANTS :

- Premier prix offert par M. le maire : M. et Mme Michel Roland.
- Deuxième prix offert par le premier adjoint : M. et Mme Paul Perron.
- Troisième prix offert par le deuxième adjoint : M. et Mme Georges Bonin.
- Quatrième prix *ex aequo* offert par le troisième adjoint : Mme Michèle Montjaret et M. et Mme Guy Sagnier.

Ont reçu les félicitations du jury : M. et Mme Olivier Barrat, M. et Mme Richard Cronier, M. et Mme Lucien Féez, M. et Mme Michel Gastelais, M. et Mme Fidelis Jasarou, M. et Mme Bernard Lebreton, M. et Mme Henri Linsart, M. et Mme Frédéric Pain, M. et Mme Jean-Charles Vacher.

Ont reçu les encouragements du jury : M. et Mme Jean-Yves Arribard, M. et Mme Dos Santos, M. et Mme Robert Le Clézio, M. et Mme Claude Legendre, Mme Dominique Morice et Mme Sylvette Verger.

Repas des anciens

Le 16 novembre 2013, la salle communale était prête à recevoir les 110 anciens qui avaient répondu présent pour le repas auquel la mairie les avait invités.

Les tables qui avaient été préparées avec le plus grand soin donnaient l'aspect d'un grand restaurant ; elles étaient dignes de recevoir les

convives qui avaient revêtu leurs beaux habits pour faire honneur à cette manifestation.

L'ambiance fut au rendez-vous. Le repas, entrecoupé par la remise de cadeaux tirés au sort, fut apprécié de tous. Nos doyens furent honorés : Mme Pigalle reçut des fleurs et M. Féez, des chocolats.

Le repas terminé chacun est reparti heureux de sa journée après avoir chaleureusement remercié le cuisinier et l'équipe du Grand Cerf.



Un incroyable talent : une volonté à toute épreuve Mélissandre Pain : une Mesniloise émérite



Course de keirin

Championne du monde 2013 de keirin junior
Triple championne d'Europe 2013 : keirin, vitesse et 500 m
de France 2013 : vitesse et 500 m

Douze années d'entraînement intensif, de patience, de motivation, de sacrifices, parfois d'échecs, n'ont pas entamé sa détermination d'atteindre dans sa catégorie (junior) et ses spécialités (keirin, vitesse individuelle et 500 m départ arrêté) la plus haute marche du podium. Déjà triple championne de France en 2011 et 2012, elle a pu atteindre

les sommets en 2013 en intégrant depuis un an, le centre d'entraînement de l'INSEP, à Vincennes. À 18 ans, elle a réalisé une partie de ses rêves tout en coordonnant entraînement, compétitions et études. Le bac en poche, son permis de conduire également, le plus dur reste à faire en atteignant sa majorité. Désormais, c'est contre des adversaires « seniors » qu'elle devra se battre. L'apogée de sa carrière serait les jeux Olympiques de Rio en 2016 et certainement ceux de Tokyo en 2020.

C'est en juillet 2013, au Portugal, sur le vélodrome d'Anadia, que commencent sa belle histoire et son appétit de victoire. À ces championnats d'Europe, elle remporte les trois compétitions dans lesquelles elle est engagée : pari fou mais pas impossible ! Quelques semaines plus tard, ce sont les championnats de France à Toulon. Encore un doublé : 500 m et vitesse individuelle et vice-championne de France de vitesse par équipe. En septembre, c'est de l'autre côté de la Manche, à Glasgow, qu'auront lieu les championnats du monde junior sur piste. Elle va raffer la médaille de bronze en vitesse, l'argent au 500 m, pour atteindre son inaccessible étoile, l'or au keirin. Les meilleures sont alignées. Cette course se gagne non seulement à la « niaque » mais aussi à l'intelligence ; savoir at-

taquer au cinquième tour au bon moment pour gagner l'instant « magique »... Elle l'a fait !

Aujourd'hui, notre commune de Mesnil-sur-l'Estrée peut être fière de ses exploits et de l'exemplarité qu'elle représente aux yeux de tous à l'inverse de certains autres... Tant de succès ne lui ont pas monté à la tête. Elle garde sa simplicité, son humilité, sa féminité comme les qualités premières de sa réussite. Elle reste extrêmement sensible à l'affection et aux encouragements qui lui viennent de toutes parts et notamment sur les réseaux sociaux. Notre village de quelque 900 habitants peut se réjouir de voir cette jeune athlète, issue d'un milieu modeste et courageux, lui apporter un peu de sa célébrité. Même dans notre coin perdu de Haute-Normandie, une grande championne peut apparaître, et telle une étoile en devenir, atteindre le firmament de la notoriété. L'avenir lui réserve, j'en suis sûr, de nouvelles joies et de nouveaux succès. C'est ce que nous pouvons tous lui souhaiter. Mais aussi, nous pouvons tout simplement la remercier de l'honneur qu'elle nous fait...

Vous pouvez découvrir l'incroyable parcours de Mélissandre depuis ses premières courses sur son blog <http://melissandre-pain.skyrock.com/> ; ainsi que sur son site Facebook : melissandre.pain

Paul-François GADOIS



500 m départ arrêté



Championnat d'Europe 2013 : médaille d'or



Éviter l'utilisation des pesticides

Pourquoi éviter l'utilisation des pesticides ?

Des substances pour lutter contre divers parasites, y compris les végétaux. Il existe les herbicides (tueurs de végétaux), les insecticides (tueurs d'insectes) et les fongicides (tueurs de champignons).

Si les pesticides peuvent avoir une action directe sur la disparition d'un ravageur (puceron) ou d'un végétal non désiré, ils ont également d'autres impacts :

- rarement spécifiques, ils vont également tuer d'autres espèces utiles pour le jardin (abeilles, micro-organismes, vers et autres insectes auxiliaires) ;
- par ruissellement ou lessivage, ils peuvent porter atteinte aux espèces présentes dans les cours d'eau. De plus, ils peuvent se retrouver dans la ressource en eau. Cela nécessite la mise en place de traitements coûteux (usine de potabilisation...) qui se ressentent sur votre facture d'eau ;
- il y a un risque pour la santé notamment lorsque l'on traite (on les respire, on les touche...), d'ailleurs lors de leur utilisation il est important de porter des gants, un masque et des vêtements appropriés ;
- ils peuvent se fixer en partie sur la terre du jardin ou dans les fruits et légumes que vous cultivez.

Si l'on doit agir, d'autres solutions existent !

Insecticide biologique : le purin d'ortie

Laissez fermenter pendant quelques jours 1 kg d'orties fraîches dans 10 litres d'eau de pluie. Brassez tous les jours. Lorsqu'il n'y a plus de bulles, la fermentation est finie (compter environ 15 jours). Filtrez alors le mélange. Le mélange peut être conservé quelques mois en bidon à l'abri de la lumière et de la chaleur. Utilisez en pulvérisation le soir ou à l'ombre, dilué à 10 % (1 litre de pu-

rin + 9 litres d'eau), il fera un excellent insecticide contre les pucerons et les acariens. Dilué à 20 % (2 litres de purin + 8 litres d'eau), en arrosage, il servira d'engrais pour votre potager ou vos fleurs.

Remplacez les pesticides par des prédateurs naturels. Mettez en place des refuges pour la faune sauvage : petits tas de pierres, souches, haies à baies, nichoirs, coin dédié aux insectes avec des herbes folles (non coupées avant le 15 août).

Au potager ou au jardin, utilisez le paillage !

Le paillage diminue l'éclairage du sol et limite la pousse de mauvaises herbes. Il permet aussi de conserver l'humidité du sol lors des sécheresses.

On peut utiliser de la paille, des copeaux de bois ou même vos tontes de pelouses !

Le sol est le support de la végétation et du monde animal qui colonise le jardin. Sous terre, les micro-organismes, les insectes, les vers ont un rôle important : ils dégradent la matière organique en minéraux pour les plantes. Ce milieu vivant ne doit pas être détruit par l'emploi de pesticides.

Le traitement par un produit pesticide est interdit à moins de 5 mètres minimum d'un cours d'eau ou point d'eau (mare, fossé, puits...) par arrêté interministériel du 12 septembre 2006.

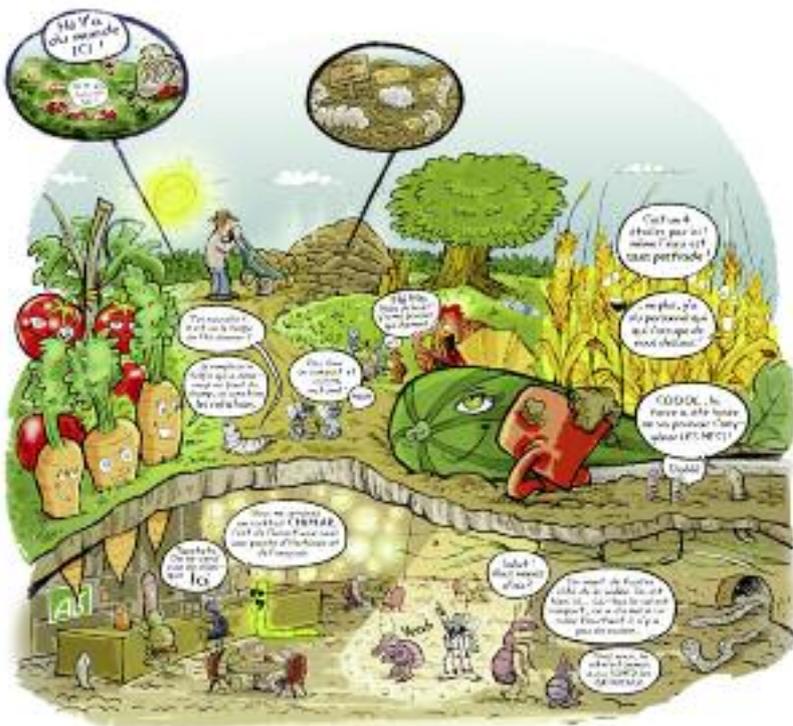
Une obligation de non traitement sur une largeur plus grande (20, 50, 100 m ou plus) peut être indiquée sur l'étiquette du produit. Il est important de bien se renseigner et de lire les étiquettes des produits pour connaître la largeur de non traitement avant tout emploi. Si aucune indication de « Zone de non traitement » (ZNT) ne figure sur l'étiquette, respectez une largeur minimale de 5 mètres.

Tous les utilisateurs y compris les particuliers sont concernés.

Comment lire une étiquette de produits pesticides ?

Chaque produit pesticide doit posséder une étiquette décrivant les précautions d'emploi. Respecter les dosages, les distances de non traitement, les conditions d'application permet de garantir votre sécurité et la préservation des milieux.

Respectez scrupuleusement le dosage autorisé et les zones interdites de traitement (5, 20, 50 ou 100 m du cours d'eau). Préférez sous-doser le produit et faites le traitement sous une météo annonçant un grand soleil pendant au moins trois jours, sans vent afin d'éviter que le produit soit lessivé par la pluie. En absence d'étiquette ou lorsque celle-ci n'est pas lisible, le produit n'est plus utilisable : il entre dans la catégorie des « Produits pesticides non utilisables » (PPNU), et doit être éliminé par des filières appropriées. Renseignez-vous auprès de votre déchetterie !



Limiter l'utilisation des engrais

Comment utiliser les engrais ?

Un engrais sert à nourrir les plantes de façon à améliorer leur croissance.

L'utilisation d'engrais n'est pas à laisser au hasard. Employés pour corriger les carences des sols, ils peuvent entraîner une perturbation de l'environnement (sol et qualité de l'eau).

Saviez-vous que trop d'azote peut favoriser des espèces « aimant l'azote » comme l'ortie ?

Ainsi trop d'engrais peut déséquilibrer la croissance des plantes et l'excès peut être lessivé par l'eau de pluie vers les cours d'eau et les nappes phréatiques. De manière générale, les engrais naturels sont à appliquer de préférence au printemps et en automne, au moment des intercultures, où les conditions de dégradation sont les plus favorables. Si vous utilisez des engrais chimiques, respectez scrupuleusement les doses indiquées.

Quels types d'engrais favoriser ?

Le compost est un bon engrais que chacun peut produire à partir des déchets organiques des jardins (feuilles, herbes) et ménagers (épluchures des fruits et légumes, marc de café...). De plus, il réduit d'un tiers le volume de déchets d'une poubelle.

Cultivez des engrais verts dans votre potager (moutarde, phacélie, trèfle, luzerne...). Ce sont des plantes qui se développent en première culture ou en arrière saison, en couvrant le sol de façon importante. Elles fixent l'azote de l'air et, en choisissant de les faucher puis de les enfouir, elles pourront fermenter et apporter de l'humus et de l'azote au sol.

Limitez l'usage d'engrais minéraux ou chimiques. Ils sont plus facilement lessivables par l'eau de pluie et sont le plus souvent apportés dans des quantités plus importantes que nécessaires pour la plante.

Fabriquer son compost

Placez votre compost dans un endroit ombragé en contact direct avec le sol de votre jardin. Mettez-y vos déchets organiques ménagers et de jardin.

Pour favoriser un compostage plus rapide, brassez de temps en temps votre tas de compost et arrosez-le de temps en temps s'il vous paraît sec.

Bannir les espèces exotiques envahissantes ou inadaptées

Des espèces végétales exotiques envahissantes

Introduites volontairement, ou involontairement par l'homme, elles prolifèrent dans les milieux naturels ou semi-naturels, au détriment des espèces locales. Actuellement, une quinzaine d'espèces sont déjà présentes dans le département de l'Eure.

Les espèces exotiques envahissantes sont une des causes de l'appauvrissement de la biodiversité. C'est pourquoi il est important de ne pas implanter, notamment, les espèces suivantes :

– La *jussie*, présente en rivière et dans les plans d'eau.

– La *renouée du Japon*, présente dans les haies, sur les bords des routes ou le long des cours d'eau.

– Le *buddleia*, ou « arbre à papillons », très courant dans les jardins, sur les bords des routes et chemins.



Attention, la *jussie* et la *renouée* peuvent repousser à partir d'un simple fragment de tige. Si vous constatez la présence de plantes exotiques envahissantes, n'intervenez pas vous-même, mais contactez la structure gestionnaire de votre secteur.

Des espèces animales exotiques envahissantes

• Les ragondins et rats musqués se sont échappés des élevages (pour leur fourrure). Ils se sont installés sur les plans d'eau et les zones humides. Rongeurs, herbivores, ils creusent des terriers dans les berges, favorisant ainsi l'érosion. Espèces classées nuisibles, ils sont régulés par piégeage.

Leur empoisonnement est interdit par la loi, puisque pouvant également porter atteinte à d'autres espèces.

• L'écrevisse américaine et l'écrevisse signal sont des espèces concurrentes pour l'écrevisse à pattes blanches. Elles sont porteuses saines de la peste des écrevisses. Il est interdit d'introduire l'écrevisse signal dans les milieux naturels.

N'introduisez pas vos poissons, vos tortues et plantes d'aquarium dans les cours d'eau. Ils peuvent porter atteinte au milieu naturel et devenir envahissants.

Des espèces arborées inadaptées

En bord de cours d'eau, certaines espèces, même originaires de notre territoire, ne sont pas adaptées. Les résineux (pins, sapins, thuyas...) souvent ne supportent pas l'humidité des sols. Les peupliers hybrides d'Italie, bien qu'appréciant l'humidité, acidifient le sol et fragilisent les berges...

Espèces arborées à privilégier en bord des cours d'eau : aulne glutineux, frêne, charme, chêne pédonculé, saule blanc, orme champêtre, charme, cornouiller sanguin, noisetier, fusain, merisier, sureau noir.

Attention, de nombreuses espèces exotiques sont encore vendues dans le commerce.





Le comité des Fêtes

Fête de la peinture

Dans le cadre du « Festival Normandie Impressionniste », placée sous la thématique de « l'eau », la Fête de la peinture a retenu « le reflet » comme thème central. Pour le conseil général de l'Eure, c'est autant le reflet, comme image virtuelle formée par la réflexion d'un corps sur une surface que le reflet de l'âme, d'une pensée, d'un idéal... qui est mis en avant pour cette édition 2013.

Le dimanche 2 juin 2013, les Mesnilois ont été invités par le comité des Fêtes à peindre ou à observer les douze artistes présents au foyer communal. Peinture et sculpture étaient à l'honneur.

Comme chaque année des ateliers étaient proposés aux grands et aux petits : fabriquer un kaléidoscope, utiliser des crayons « aquarellables » pour réaliser le reflet d'une

ville, évoquer le reflet de son âme derrière un masque...

Depuis 2012, une animation spécifique aux établissements scolaires du premier degré de l'Eure est organisée par le département en collaboration avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN, ex-Inspection académique). À l'école Gutenberg, la classe de M. Parent a répondu présent.

Les enfants de l'association C.R.I.S.T.A.L.E. ont aussi participé à cette manifestation.

Nous tenons à remercier les personnes qui ont encadré les ateliers : J.-C. Provôts, Danielle Aubert, Nadine Blandin, Nicole Mary, M. et Mme Duval, Raymonde Linsart, Hugo Chazelle et tous les bénévoles qui ont participé à la préparation matérielle de cette fête. Pour la dixième édition, le thème sera la « fête ». Elle aura lieu le dimanche 1^{er} juin.

Le comité des Fêtes



Kermesse des associations

Pour la deuxième année, la kermesse des associations, organisée par l'association « Comité des Fêtes du Mesnil-sur-l'Estrée », a témoigné de l'intensité et de la vitalité du tissu associatif de la commune mais aussi de celle de Muzy.

Le Mesnil-sur-l'Estrée était représenté par :

- L'association « Comité des Fêtes du Mesnil-sur-l'Estrée » dont le but est d'animer le village, de créer des liens entre les diverses associations mesniloises et les associations des communes limitrophes.
- L'âme du vitrail
- L'association Firmin DIDOT
- La Gymnastique volontaire mesniloise
- Le Macadam mesnilois
- Le Mesnil hold'em
- Les pongistes mesnilois
- L'association de Sauvegarde du patrimoine mesnilois
- TOM pouce pousse ... LA MOELLE



Muzy était représenté par :

- L'association familiale de Muzy
- L'association du patrimoine
- L'AVA

Le président de l'association du « Football club d'Illiers-l'Évêque » subventionnée par notre commune, n'a pas pu être présent en raison d'impératifs footballistiques.

La « 30th Infantry Division Old Hickory France Association » ayant été contactée par une production pour participer à une série de cent émissions de télévision sur la bataille de Normandie en septembre et octobre, s'est excusée.



Ce rendez-vous a permis à ces associations qui œuvrent dans les deux communes de présenter aux habitants tout l'éventail de leurs activités, en les accueillant sur leur stand. En proposant des animations gratuites durant la journée (pêche à la ligne, jeu du palet, jeu de la grenouille...), l'association comité des fêtes a attiré de nombreux jeunes.

Un apéritif offert par le comité a précédé le repas.

Paul-François Gadois et les *Balladins de l'Estrée* nous ont fait chanter jusque tard dans la nuit.

Le comité des Fêtes

Le Mesnil'Club-Aînés

Nous avons débuté l'année 2013 par la galette des Rois et sa distribution aux personnes seules ou malades.

Le 8 mars s'est tenue notre assemblée générale, suivie du pot de l'amitié. Le bureau a été réélu. Nous avons profité de l'offre très intéressante, « Les ateliers mémoire », proposée par la Sécurité sociale et diverses caisses de retraite. Dommage que peu de personnes du Mesnil aient pu y participer.

Nous nous sommes rapprochés du « Club de la bonne entente » d'Illiers-l'Évêque pour effectuer des sorties (Honfleur, cabaret de la Michaudière, la ferme du cheval de trait), mais, là aussi, peu de personnes ont été intéressées.

Nous avons organisé des repas au restaurant (Vallon de Chérisy, Le Grand cerf, pour notre repas annuel). Ils ont ravi nos adhérents. Nous avons prévu d'aller, le 8 mars, au Zénith à Paris, pour le spectacle d'Holiday on ice. Seules huit personnes sont intéressées par cette offre.

Notre club vieillit. Aussi lançons-nous un appel à des personnes plus jeunes pour renouveler l'effectif, faire perdurer notre association et continuer à se retrouver tous les deux jeudis, de 14 h 00 à 18 h 00, autour des jeux de société et d'un goûter.

Colette ROBQUIN



Association de sauvegarde du patrimoine mesnilois

Le jeudi 7 mars 2013, nous présentions la création de notre nouvelle association au foyer communal du Mesnil. Depuis nous ne pouvons qu'être satisfaits de notre initiative.

Quelque soixante personnes nous ont soutenus dans notre entreprise par leurs adhésions et douze d'entre elles œuvrent physiquement sur les sites de l'église, du presbytère et maintenant du puits de la route de Louÿe. Nous remercions M. le maire et le conseil municipal pour le local mis à notre disposition au presbytère.

L'association a participé le 6 juillet à « la nuit des églises ». Le but était de mettre en valeur les vitraux. Beaucoup de visiteurs sont venus du Mesnil, mais aussi d'autres villages. Ils faisaient le parcours des différentes églises participant à cette nuit. Beaucoup furent étonnés de découvrir les beautés ignorées de notre église, si simple par son aspect extérieur.



Les 14 et 15 septembre, nous avons participé aux journées nationales du patrimoine. Nous avons donc ouvert au public l'église Sainte-Marie-Madeleine et les différentes salles du presbytère, avec une grande exposition consacrée à la vie du Mesnil.

La présence de deux écrivains mesnilois, Michel Lalet et Jean-Pierre Pigalle, qui présentaient leurs livres, a permis des échanges chaleureux et des retrouvailles.

Les photos et les divers documents ont permis aux Mesnilois de se remémorer le temps passé et certaines discussions nostalgiques étaient agréables à écouter.



Le prieuré d'Heudreville a également ouvert ses portes sur les deux jours et là encore, beaucoup furent surpris et heureux de découvrir ces bâtiments remplis d'histoires cachés derrière de hauts murs. Nous ne pouvons que remercier vivement les propriétaires du prieuré et surtout Mme Béatrice Moulinet-David présente pendant ces deux jours et qui a si bien présenté aux visiteurs l'histoire du prieuré, grâce à ses connaissances pointues.



Une convention de souscription, pour la remise en état de l'église, tripartite entre la mairie, notre association et la fondation du patrimoine a été signée.

Nous pouvons y souscrire dès à présent en ligne sur internet, ou bien à l'aide des feuillets imprimés à cet effet. Nous continuons à réunir les divers documents, les photos et cartes postales, les anecdotes, afin de réunir le maximum de souvenirs passés et actuels.



L'ambiance de notre groupe est sympathique, et les personnes actives sont très complémentaires pour les différents travaux. Vous pouvez rejoindre le groupe, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Bernard DUPLAT

Association de sauvegarde
du patrimoine mesnilois
7, résidence d'Heudreville
27650 Mesnil-sur-l'Estrée
Tél. 02 37 82 93 44



C.R.I.S.T.A.L.E.

L'année 2013 est terminée et nous avons encore passé cette excellente année grâce aux enfants et à leur bonne humeur.

Tous les ans nous travaillons par rapport à notre projet pédagogique et sur des thèmes par rapport aux saisons. La galette des Rois, la saint Valentin, le printemps, Pâques, les vélos fleuris en mai, la fête des parents et en juillet où nous organisons un spectacle avec les « Festiroutils », la rentrée, halloween, l'automne, les fêtes de fin d'année (le sapin de Noël du centre).

Vous pouvez venir visiter notre site « cristale27.fr » ou

vous trouverez tous les jeux d'extérieur, quand le temps nous le permet, ou des jeux dans la grande salle.

Voici quelques photos de nos activités.

Le père Noël est passé au centre ; les enfants ont été gâtés... Bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine.

Cette année, comme tous les ans, nous vous attendons pour la chasse aux œufs qui se déroulera au Mesnil, le dimanche 20 avril 2014 à 11 h 00. Venez nombreux !

Stéphanie MAURICE



France miniature



Accrowood à Fécamp



Activité manuelle « iris folding »



Jeux d'intérieur



Fresque



Activités de Noël

L'âme du vitrail

L'association a emménagé dans des nouveaux locaux : le presbytère. Cela nous a permis de gagner de la surface et de nous réorganiser.

Nous avons le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres : M. Michel Fondreton de Chartres, M. Jean-Pierre Trouillet de Marcilly-la-Campagne et Mlle Charlène Léost du Mesnil-sur-l'Estrée. Après ses études, elle a réintégré notre groupe, ayant obtenu une licence de vitrailiste.

Prochainement nous allons nous doter d'un four à cuisson afin de faire des travaux de grisaille, élargir au « Fusing » et au « Tiffany », ce qui nous laisse un choix dans nos activités.

Cette année, le 20 juillet, fut le jour de notre sortie « Une journée en Eure-et-Loir ». Une visite du château du Dunois, du xv^e siècle, à Châteaudun avec son jardin d'herbes médicinales, son superbe donjon et sa cha-

pelle médiévale. À Nottonville, visite d'un ancien monastère transformé en ferme fortifiée, avec des murailles impressionnantes. Sa spécialité, le fromage de chèvre. Nous avons reçu un excellent accueil à l'auberge de *La Herse* à Bonneval ; repas très convivial.

Vers les 15 h 00, notre groupe se dirigea vers l'embarcadère où quatre bateaux électriques nous attendaient pour une heure de promenade sur les fossés entourant la ville. Un soleil radieux brillait pour notre sortie.

Pour terminer, une promenade en ville avec la visite d'une église du xiii^e siècle, très ouvragée. L'abbaye du xii^e siècle avec sa particularité, des murs à damiers. La porte Saint-Roch, qui porte encore les traces du pont-levis, évoque un passé prestigieux, mais aussi les souffrances endurées par les citoyens pour garantir les libertés.

Luciano SANCHIONI



Les *Balladins* fêteront bientôt leurs noces d'argent avec les habitants du Mesnil-sur-l'Estrée

En 2014 il y aura déjà 25 ans que la troupe des *Balladins de l'Estrée, compagnie André-Grichois*, existe.

Un parcours où la fidélité aura été de mise. Tant et si bien que pour en parler nous avons paraphrasé la chanson de Charles Trenet.

*Fidèles, fidèles, nous sommes restés fidèles
À ce qui a toujours guidé notre parcours
De l'exigence culturelle et artistique à la pelle
Du théâtre, surtout du théâtre, côté jardin et côté cour
Des auteurs, des pièces, des adaptations, une plume*

*Une multitude de rôles, des créations de personnages
Plusieurs couturières, de magnifiques costumes
De somptueux décors par des Duplat-Rois mages
Une scène, celle où tout commence, où jamais rien ne finit
Pour ces fidèles spectateurs qui découvrent et soutiennent
Cet attachement qui à jamais nous réunit*

*Fidèles, fidèles, nous sommes restés fidèles
Aux engagements pris et ce contre vents et marées
Aux couleurs du Mesnil qui nous donnent des ailes
Et à notre volonté farouche d'hisser notre qualité
Ce ne fut pas toujours facile, il y eut des orages
Des arrivées, des départs, de tristes ruptures
Et de joyeuses réconciliations, comme dans un mariage !
Mais surtout des amitiés vraies, de celles qui durent
Lors de nos créations les actuels et les anciens se retrouvent
Parce que Balladin un jour, Balladin toujours...
Nous fêterons dignement nos vingt-cinq ans de vie commune*

Pour la deuxième fois *Les Balladins*, la municipalité du Mesnil, ont coproduit avec « Culture et Animations », la municipalité d'Illiers-l'Évêque, le

« Festiv'illiers », festival toutes formes d'expression artistique qui a connu un très grand succès.

En septembre 2014, la troisième édition, soutenue par le département, s'intitulera : « Le Festiv'illiers fait son cirque ». Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du programme courant juin.

À noter :

- Lancement d'une campagne de recrutement de comédiens amateurs pour interpréter « Le Chapeau de paille d'Italie », d'après Eugène Labiche. Un vaudeville qui swingue !



Si vous êtes intéressés, merci de contacter Danielle Aubert.

- Le 17 mai, soirée animée par *Les Balladins* à l'occasion du dixième anniversaire de l'association « TOM pouce pousse ... LA MOELLE ».
- Les 11 et 12 octobre, venez fêter avec nous les 25 ans de la troupe. Nous vous réservons des surprises.

Danielle AUBERT
Présidente des *Balladins de l'Estrée, compagnie André-Grichois*
Tél. : 06 07 13 59 73
E-mail : aubert-danielle@orange.fr



Les pêcheurs rémois

La saison de pêche 2013 s'est achevée le dimanche 15 septembre avec, cette année, beaucoup de satisfaction, car les poissons se sont montrés « mordeurs ».

Après un automne 2012 pluvieux, notre rivière, l'Avre, a retrouvé un niveau normal tout au long de la saison, ce qui a permis à chaque pêcheur de pratiquer son loisir.

Les bénévoles du bureau de l'association ont consacré cette saison 600 heures à l'entretien des rives et de la rivière.

Pour l'année 2013, nous avons procédé à la mise à l'eau de 800 kg de truites et de plus de 100 kg de poisson blanc dans notre étang. Nous ferons la même chose en 2014.

Nous avons également organisé huit « enduros carpes » à l'étang du parc de Saint-Rémy-sur-Avre.

Rappel concernant la pêche de l'ombre commun. Celui-ci, en cas de prise, doit être remis à l'eau ; ceci afin de lui permettre une meilleure implantation.

Informations pratiques

Les permis de pêche sont en vente chez nos dépositaires, notamment, chez « José et Lily ».

Prix de vente des cartes pour l'année 2014 :

- carte « majeur interfédérale », 90 €;
- carte « personne majeure », 74 €;
- carte « jeune », de 12 à 18 ans, 18 €;
- carte « jeune » de moins de 12 ans, 5 €;
- carte « femme », 30 €

PS : les pêcheurs constatent avec une grande satisfaction la construction de la nouvelle station d'épuration qui, à n'en pas douter, apportera un plus à la qualité des eaux de notre rivière.

Patrice VERGER

Téléthon – Bravo le Mesnil !

Cette année, une fois encore, les Mesnilois ont répondu présents et nombreux aux activités proposées. Grâce à cette mobilisation, nous avons recueilli la somme de 2 704,32 €.

Certes, cela n'est peut-être pas une grosse recette par rapport aux années précédentes, mais les « ruisseaux faisant les grands rus », votre solidarité prouve la générosité et la sensibilisation de chacun d'entre vous à l'égard de toutes ces personnes concernées.

Merci à tous, bénévoles, comme donateurs, et rendez-vous à la fin de l'année.

Résultats :

- École Gutenberg : 120,33 €
 - Enveloppes : 180,00 €
 - Foire à tout : 39,20 €
 - Jeux de société : 43,00 €
 - Panier garni : 217,60 €
 - Repas plus buvette : 540,65 €
 - Urne : 660,00 €
 - Vente de brioches : 706,74 €
 - Vente d'objets divers : 196,80 €
- Total : 2 704,32 €

Sylvette BROUCKE

Section parachutiste « Antoine de La Batie »

La section basée essentiellement sur Dreux et les communes environnantes du Drouais et du sud de l'Eure, a connu en 2013 une activité accrue avec plus de soixante sorties et rencontres de toutes sortes :

- assemblée générale UNP le 12 janvier au Mesnil, avec cérémonie au monument aux morts et après-midi convivial ;
- différentes cérémonies patriotiques à Dreux, à Chartres, au Mesnil, à Sorel-Moussel, souvent avec participation des anciens combattants locaux ;
- rencontres avec d'autres associations patriotiques dans l'Eure et l'Eure-et-Loir ;
- réunion UNP à Neuvy-en-Barangeon, chez l'association « Ligne Maginot », en avril ;
- hommage aux soldats tombés à Dien Bien Phu, le 7 mai à Dreux ;
- « Les Fleurs de la mémoire » au cimetière américain de Colleville-sur-Mer, le 26 mai ;
- forum des associations, en parallèle à Dreux et au Mesnil, le 7 septembre ;
- fête de la saint Michel, patron des paras, aux étangs de Marsalin, avec méchoui, le 14 septembre ;
- saint Michel à Paris avec défilé des paras sur les Champs-Élysées, le 5 octobre ;
- du 23 octobre au 22 novembre : expositions réalisées sur le « Drakkar » et les « OPEX » en général à la mairie de Sorel-Moussel, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu à Dreux, à la salle du conseil général à Chartres, avec le concours de la mairie de Dreux, de l'ONAC et du conseil général d'Eure-et-Loir.

L'exposition du « Drakkar » et des « OPEX » correspondait, en particulier, à notre vocation de travail de la mémoire pour honorer tous ceux qui ont consacré une partie de leur vie, et souvent bien plus, allant jusqu'au sacrifice suprême pour la défense de l'honneur, de la liberté et du rayonnement de la France.

Il fallait à tout prix que tous ces soldats qui ont combattu dans l'abnégation la plus totale pour l'honneur de la France ne tombent pas dans l'oubli. Cela fait plus de trente ans que l'explosion du « Drakkar » au Liban, dynamité par les services syriens, a entraîné dans la mort cinquante-huit parachutistes du 1^{er} RCP, dont Antoine de La Batie, notre parrain. Ces soldats étaient envoyés sur place par l'ONU dans le cadre de la Force multinationale d'interposition pour défendre les populations civiles et œuvrer pour la paix. Dans cette même exposition ont été mis à l'honneur les combattants des « OPEX » envoyés sur les différents théâtres d'opération dans le monde, principalement mandatés par l'ONU avec de multiples panneaux, pays par pays.

La section parachutiste 281 « Antoine de La Batie » compte aujourd'hui 92 adhérents, dont 67 parachutistes, 22 amis et 3 membres associés.

Si dans l'ensemble, l'année pour la section a été très riche en événements, nous avons eu par contre malheureusement à déplorer la perte de plusieurs d'entre nous, entre autres Gilbert Gasselien, René Juan, Agnès de La Batie, la mère d'Antoine, et notre ami René Pigalle. Nous leur avons rendu, à tous, un hommage très émouvant.

Que saint Michel, notre saint patron, les prennent sous son aile.

Roger MEYER



Association « TOM pouce pousse ... LA MOELLE »

Bilan 2013 et perspectives 2014

Inauguration le 15 mars 2013 d'un « Espace jeunes » pour les patients atteints de cancer au Centre Henri-Becquerel à Rouen. Cette nouvelle structure a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des adolescents et jeunes adultes pendant la période de traitement et d'hospitalisation. C'est un lieu de rencontre qui facilite les contacts et la communication entre les jeunes patients, leur permettant d'échanger, de partager les mêmes centres d'intérêt et de rompre l'isolement pendant leur temps de présence à l'hôpital.

La création de « l'Espace jeunes » a été intégralement financée par quatre associations, dont TOM pouce pousse ... LA MOELLE, pour un montant de 14 200 €.

Projets 2014

samedi 17 mai 2014
JOURNÉE ANNIVERSAIRE
DE L'ASSOCIATION
10 ans

Au programme :

- de 9 h 00 à 13 h 00, collecte de sang. *La participation d'un maximum de personnes à ce geste citoyen est importante pour maintenir cette activité sur notre commune ;*
- de 14 h 30 à 19 h 00, jeux sportifs et culturels, assemblée générale, tirage de la tombola, apéritif et soirée spectacle animée par les *Balladins de l'Estrée*, clôtureront cette journée.

Autres rendez-vous et projets :

- création d'une salle des familles à l'hôpital Saint-Antoine à Paris, intégralement financée par notre association ;
- 29 et 30 mars 2014 : journées nationales de lutte contre la leucémie ;



- dimanche 14 septembre à 14 h 30 : les traditionnelles « Randonnées mesniloises », à pied ou à cheval pour découvrir nos campagnes.

Vous trouverez sur notre site Internet <http://tompoucepousselamoelle.medicalistes.org> dans la rubrique « documents à télécharger » notre dernière lettre de liaison et les informations quotidiennes sur la page *Facebook*: Tom Pouce Pousse Lamoelle.

Vous souhaitez vous investir à nos côtés, devenir adhérent de l'association en réglant une cotisation annuelle de 10 €, ou nous aider ponctuellement sur certaines de nos activités :

contactez-nous au 06 10 55 01 34 ou 06 25 46 63 27
ou encore par e-mail :
tompoucepousselamoelle@gmail.com

ENSEMBLE ŒUVRONS
CONTRE LA LEUCÉMIE



30th infantry division WWI (Première Guerre mondiale)



- 18 juillet 1917 : par ordre n° 95 du département de la guerre, les gardes nationales des États du Tennessee et des Carolines du Nord et du Sud doivent se regrouper pour créer une nouvelle division sous la désignation de Thirtieth division (30th division). Selon cet ordre, les troupes doivent se regrouper au camp Sevier de Greenville en Caroline du Sud pour y subir une formation.
 - 25 juillet 1917 : les trois gardes nationales sont appelées dans le service fédéral selon le paragraphe n° 2 de l'ordre n° 110 du département de la guerre.
 - 3 août 1917 : il est dit que 16 divisions de la garde nationale de plusieurs États soient à présent organisées et, conformément aux tables d'organisations de 1917, devront dès qu'elles seront prêtes, rejoindre les camps qui leur sont impartis comme indiqué sur l'ordre général n° 95.
 - 5 août 1917 : toutes les gardes nationales, sur proclamation du président des États-Unis, sont appelées pour le service fédéral. À cette date, le colonel J. V. Metts qui commandait le 2nd infantry Nord Carolina, prend le commandement de la division jusqu'au 1^{er} septembre 1917, jour où le major général John F. Morrisson en prenait le commandement. À cette époque les divisions américaines étaient composées de trois brigades. Deux d'infanterie et une d'artillerie, soit environ 26 000 hommes. En ce qui concerne la 30th division, sa composition était la suivante :
 - 59th infantry brigade;
 - 117th infantry regiment;
 - 118th infantry regiment;
 - 114th machine Gun Bn;
 - 60th infantry brigade;
 - 119th infantry regiment;
 - 120th infantry regiment;
 - 115th machine Gun Bn;
 - 55th field artillery brigade;
 - 113rd field artillery regiment;
 - 114th field artillery regiment;
 - 115th field artillery regiment.
- Les unités qui composent la 30th division sont les suivantes :
- 105th trench mortar battery;
 - 105th ammunition train;
 - 105th engineers regiment;
 - 105th engineers sanitary detachment;
 - 105th engineers train;
 - 105th field signal Bn;
 - 105th field signal Bn medical detachment;
 - 105th mobile ordinance repair shop;
 - 105th supply train regiment;
 - 105th sanitary train;
 - 105th sanitary train ambulance C° 117, 118, 119 et 120;
 - 105th sanitary train field hospital nos 17, 118, 119 et 120.
- 26 mars 1918 : la division prend le nom de *Old Hickory* en hommage à Andrew Jackson, le septième président des États-Unis.
 - Mai/Juin 1918 : durant le mois de mai et une partie du mois de juin la division embarque pour l'Europe à partir de différents ports : Montréal, Boston, Brooklyn, New York City, et débarque à Liverpool, Galsgow, Londres pour l'Angleterre, puis Brest pour la France. Les ports de la Manche étant réservés en priorité aux troupes britanniques et aux troupes américaines en transit dans ce pays. La 30th division débarquera au Havre où elle sera versée dans le deuxième corps de l'US Army mais rattachée à la deuxième armée britannique. Prise en charge à Calais par cette dernière, la division percevra le fusil Enfield au détriment du Springfield mais « chambré » pour recevoir la munition américaine. Les leggings seront remplacées par des puttees (bandes molletières) et le Campaign Hat (chapeau de type canadien) par le fameux casque d'origine anglais le *Brodie*, dit plat à barbe que les Américains avaient adopté au détriment du casque français trop coûteux et trop long à produire.

ACTIVITÉS 2013

24 février : assemblée générale à Illiers-l'Évêque.

8 mai : cérémonies à Saint-Germain-sur-Avre et Saint-Rémy-sur-Avre.

19 mai : exposition à la foire à tout d'Illiers-l'Évêque.

24, 25 et 26 mai : rassemblement européen de blindés légers à Brou.

22 et 23 juin : festival *Militaria* à Mantes-la-Jolie.

27, 28 et 29 juin : fête médiévale à Nonancourt.

30 juin : exposition foire à tout de Moisville.

21 août : cérémonie au monument américain de Saint-Lubin-des-Joncherets.

30, 31 août et 1^{er} septembre : commémoration de la libération du Pas-de-Calais à Souchet (Béthune).

13, 14 et 15 septembre : journées du patrimoine au quartier de Croy à Versailles.

1^{er}, 2, 3, 9 et 10 novembre : exposition à l'occasion de *Notre vallée en temps de guerre* à Saint-Lubin-des-Joncherets.

11 novembre : cérémonies à La Madeleine-de-Nonancourt, Nonancourt et Saint-Lubin-des-Joncherets.



- 23 octobre 1918 : homologation supposée de l'insigne d'épaule de la division, dessiné par le major général George W. Read. Cet insigne fut porté horizontalement par erreur jusqu'aux années 20 et même parfois jusqu'aux années 40 avant de prendre sa place définitive verticalement.

Durant l'AEF (Américan Expeditionary Forces) la 30th division fut commandée par le major général Edward M. Lewis.

- En 1919 la division est désactivée une première fois du service fédéral jusqu'en 1925. Durant cette période, le 119th d'infantry quittait la division pour être remplacé par le 121th d'infantry. Les troupes de Georgie complétèrent les effectifs.

Aujourd'hui nous recherchons un éditeur qui voudrait bien prendre en charge un manuscrit qui raconte l'histoire de cette unité du 6 juin 1944 jusqu'à sa dissolution le 25 novembre 1945 (471 pages).

<http://30thinfantrydivision.free.fr>

René BONATTI



Le FCIE, Football club d'Illiers-l'Évêque, club d'Illiers et de la communauté de communes

Le Football club d'Illiers-l'Évêque dénombre près de 150 licenciés, issus de 32 communes, dont 76 de la CCRSE. Notre vocation communautaire est par conséquent manifeste et le club est, à ce titre, soutenu par la municipalité d'Illiers-l'Évêque mais également par la CCRSE, la municipalité du Mesnil-sur-l'Estrée et les communes alentour. Le club est le dernier club de notre territoire après les disparitions du club de Saint-Georges-Motel et du FC Vallée d'Avre.

Grâce à l'équipe de bénévoles qui l'anime, le FCIE s'est affirmé, ces dernières années, comme l'un des clubs méritants du district de l'Eure au regard de ses moyens modestes. Le niveau de ses équipes seniors (Excellence et 1^{re} division de district) classe le club parmi l'élite du football du département.

Le club maintient, depuis plusieurs années, la chaîne de formation des U 7 jusqu'aux seniors et vétérans. Ce *continuum* est essentiel pour maintenir nos équipes seniors au meilleur niveau départemental.

Onze équipes sont engagées dans les différents championnats de DEF-District de l'Eure de football. À Illiers-l'Évêque, le club dispose d'un terrain à onze (terrain d'honneur pour les compétitions des équipes seniors) et de deux terrains pour les équipes de jeunes. La municipalité du Mesnil-sur-l'Estrée met à la disposition de l'association ses installations. Le terrain du Mesnil accueille ainsi les rencontres de jeunes et des matinaux. L'équipe seniors s'en-

traîne également pendant la période hivernale sur ce terrain doté d'un très bon éclairage.

Chaque année, le club forme des éducateurs pour l'encadrement des équipes de jeunes et de seniors. Ces formations sont essentielles pour améliorer l'accueil et la qualité de l'encadrement des plus jeunes notamment. Tous les éducateurs des équipes de jeunes sont bénévoles. Cet engagement associatif, animé par la passion du football et le plaisir de la relation éducative, est vital pour notre association qui ne pourrait assumer, pour autant d'adhérents, un encadrement rémunéré. C'est ainsi que la pratique du football reste populaire et à la portée de toutes les familles.

Quatre arbitres sont rattachés au club. Les arbitres font partie du jeu, sans eux pas de compétition. Leur bonne intégration au sein du club participe du respect de leur fonction que l'on doit développer auprès de nos jeunes. Ils sont, en outre, indispensables au maintien de nos équipes (sous peine de sanction à l'accession ou à la limitation des joueurs mutés). Notre objectif à terme est aussi de motiver de nouvelles vocations.

Le FCIE, par le nombre de ses licenciés, la qualité de son école de football, les résultats de ses équipes de jeunes et l'équipe des matinaux pour un football de convivialité, donne à notre territoire un pôle reconnu pour la pratique du football.

Pour tous renseignements :

Yves Rangdet. Tél. : 06 83 95 14 02 (président du FCIE).

Pour cette saison 2013/2014, les jours et horaires des entraînements sont les suivants

CATÉGORIES	JOURS	HORAIRES	LIEUX	RESPONSABLES
Débutants U 7, U 9 (de 5 ans à 8 ans)	mardi	18 h 00/19 h 15	Illiers	Laurent Guilbert et Olivier Caron
Poussins U 11(9-10 ans) Benjamins U 13 (11 et 12 ans)	mercredi	16 h 00/17 h 30	Illiers	Yves Rangdet et Serge Bretille
U 15 (13 et 14 ans)	mercredi	17 h 00/18 h 30	Illiers	Pascal Liehnard et Pascal Serruau
Entraînement des gardiens de but	mercredi	16 h 30/17 h 30	Illiers	Pascal Serruau
U 18 (15,16, 17 ans)	mercredi	19 h 00/20 h 30	Illiers	Charles Rouyer, Isabelle Barat et Christian Lelay
Seniors	mardi et jeudi	19 h 30/ 21 h 00	Illiers et Mesnil	Didier Deshaye, Naïm Ben Choug, Michel Cadieu et Xavier Pichot
Vétérans	Matches les dimanches matins		Illiers et Mesnil	Fred Carlier



Macadam mesnilois

Notre année 2013, on peut le dire, a été placée sous le signe de l'humour ! Nous avons commencé, fin 2012, avec la corrida de Noël que nous avons effectuée déguisés en « mère Noël », aussi bien les coureurs féminins que masculins. Ce fut un grand moment pour nos coureurs masculins qui ont eu un grand succès auprès de la gente féminine tout au long de leurs 10 km. En janvier, nous avons participé à deux cross, celui de Châteaudun et celui de Chartres. Nous avons aussi tiré nos rois et nos reines autour de la galette des Rois et d'un bon verre de cidre. En février, ce furent les 21 km de Bullion et, en mars, les 21 km de Chartres. En avril nous avons participé, comme tous les ans, aux courses des Cinq moulins à Sainte-Gemme-Moronval, les 10 km et les 21 km, ainsi qu'aux 15,4 km d'Alençon-Médavy. Au mois de mai nous avons continué dans le registre de



l'humour en participant aux 9 km d'Hérouville-Saint-Clair, une course de folie qui se passe dans le centre de la ville et aux alentours avec des obstacles naturels et d'autres moins. Un vrai parcours du combattant où nous avons rampé, grimpé, glissé, pataugé pour finir dans un état bien boueux. Ce fut une super journée à laquelle tous nos adhérents ont pu participer. En juin nous avons participé aux foulées de la cathédrale de Chartres, une course que nos coureurs aiment effectuer malgré un parcours difficile avec une montée d'un bon dénivelé. En septembre, ce furent les foulées de Vert-en-Drouais, 15 km « sous des cordes ». Au mois de novembre nous avons pris l'air en participant aux 21 km du pont de Normandie puis en passant le reste de la journée à Honfleur. Et nous terminerons l'année comme nous l'avons commencée avec la corrida de Noël d'Issy-les-Moulineaux où nous comptons encore profiter de bons moments sportifs et amicaux.



Frédéric PAIN

Gymnastique volontaire mesniloise

Fidèlement, Laurence, chaque mardi à 20 h 15 et Gwenaëlle, chaque vendredi à 9 h 00, animent avec professionnalisme et enthousiasme les séances mixtes pour adultes sur des thèmes très variés (muscultation, cardio, stretching, yoga, steps, etc.).

Le but de ces cours est de maintenir, ou d'acquérir, forme physique, souplesse et équilibre ; tout cela dans la bonne humeur. À la GV, chacun fait ce qu'il peut, sans esprit de compétition !

Depuis septembre, de nouvelles activités sont venues compléter la pratique de la gym traditionnelle :

- équilibre et prévention des chutes, animée par Marion, de Siel Bleu ;
- séances mensuelles d'initiation zumba, fitness, animées par Laurence, au gymnase de l'école ;
- stages « découverte danses » (rock, twist, salsa, madison, country, kuduro, disco, etc.).

Depuis le 6 janvier, Laurence anime les séances de « GSM douce » qui se déroulent chaque lundi à 14 h 30.

Venez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !

Renseignements et inscription (après deux séances gratuites) tout au long de l'année au foyer communal.

Le bureau de la GV mesniloise





Anciens combattants

La cérémonie a commencé par un dépôt de gerbes au monument aux Morts. Le maire, Jacques Boutin dépose une première gerbe offerte par la mairie, le président Luciano Sanchioni en dépose une seconde offerte par les anciens combattants. Ensuite une minute de silence est observée pour honorer nos camarades et amis disparus. Ont été cités : Daniel Goumas et Gaston Boursette. L'an dernier, Gérard Chapiro, Pierre Mourier et, cette année, René Pigalle, notre président d'honneur et doyen du village.

Ce n'est pas évident d'exprimer la tristesse lorsque l'on perd des amis. À 96 ans René nous a quittés discrètement comme il a vécu, avec un grand sens de l'honneur, de la vertu et de la fidélité. Inexorablement la vie continue.

Georges Bonin et Jean-Baptiste Bouchet ont été décorés de la médaille d'Algérie. Vito Grafféo, de la médaille commémorative. Ces trois personnes ont intégré notre section l'an dernier.

Au début de mes fonctions, et en accord avec le bureau, nous nous sommes réunis autour d'un repas, qui se voulait convivial, dans une excellente ambiance. Les discussions allaient bon train. Nous sommes à l'écoute pour d'éventuels projets au cours de l'année à venir.

Depuis 2013, les veuves peuvent désormais faire partie de la section, avec droit de vote et de parole. Ainsi le fil n'est pas rompu. Gardons bien à l'esprit qu'un être cher est vraiment disparu..., lorsqu'on n'en parle plus !

Luciano SANCHIONI



Centenaire de la guerre 14-18 : hommage à nos morts

Les Allemands ont envahi la Belgique et le Nord de la France. Mobilisés dès le 3 août 1914, nos jeunes Mesnilois pensaient, comme beaucoup, que ce serait une courte promenade jusqu'à Berlin et qu'ils seraient bientôt de retour. Hélas, moins de trois semaines après, on apprenait que déjà deux d'entre eux ne reviendraient pas, les premiers d'une longue liste.



1914

GOMAS Henri

Tombé au champ d'honneur le 22 août 1914 au combat de Charleroi (Belgique).

Bataille de Charleroi du 20 au 24 août, première grande bataille de la guerre. Les Allemands plus nombreux et mieux équipés franchissent la Sambre.

PLANCHET Pierre

Mort au champ d'honneur le 22 août 1914 à Rossignol (Belgique).

Par une avance rapide, les Français espéraient surprendre les Allemands en pleine manœuvre. Mais la lutte est inégale, malgré leur bravoure plus de 5 000 hommes tomberont aux mains de l'ennemi.

VERGER Gaston

« Brave soldat tombé au champ d'honneur pour le salut de la Patrie » le 27 août 1914. Mort le 6 septembre à Anthelupt (Meurthe-et-Moselle).

Près de Lunéville, occupé dès le 22 août après de difficiles combats qui firent des milliers de victimes.

BOUJU Alfred

Disparu le 4 septembre 1914 à Réméréville (Meurthe-et-Moselle).

Réméréville, perdue deux fois et deux fois reprise du 20 août au 12 septembre. La lutte autour de cette commune fut parmi les plus sanglantes de la bataille du Grand-Couronné, massif qui entoure et domine Nancy.

BROUX René

Tombé glorieusement le 9 décembre 1914 à Nouvron (Aisne). Désigné pour faire partie d'un peloton d'exécution pour fusiller des Français, il refusa, disant « je suis là pour tuer des Boches et non des Français ». Pour ce qui fut jugé comme un refus d'obéissance, il fut lui-même fusillé pour l'exemple.

Les fusillés de Vingré (Nouvron-Vingré) : le 27 novembre 1914, vingt-quatre hommes sont accusés à tort d'abandon de poste devant l'ennemi. Six soldats tirés au sort seront fusillés pour l'exemple le 4 décembre 1914.

1915

FERLET Henri

Sergent. Blessé le 4 septembre 1914 (retraite de Charleroi), le 8 novembre à Ypres (Belgique) et plus gravement le 1^{er} février 1915 à Roclincourt (Pas-de-Calais). Mort à Arras des suites de ses blessures le 3 février.

Première bataille d'Ypres ou bataille des Flandres du 20 octobre au 12 novembre 1914 qui marque avec la bataille de l'Yser la fin de la course à la mer.

Les Français ont pris position dans le secteur de Roclincourt pour empêcher les Allemands de reprendre Arras.

ROCQUE Joseph

Caporal. Mort au champ d'honneur le 24 février 1915 à Perthes-lès-Hurlus (Marne).

Les Français lancent des attaques en Champagne dès la mi-février et avec succès dans le camp de Suippes.

LE CLÉZIO François

« Bon soldat. Tombé glorieusement pour la France » le 11 avril 1915 aux Épargés (Meuse).

Ce village près de Verdun est occupé par les Allemands dès le 21 septembre 1914 puis repris par les Français. La reconquête de la crête des Épargés sera longue et les soldats connaîtront l'enfer des tranchées. L'attaque décisive est lancée le 5 avril 1915, elle sera victorieuse mais au prix de lourdes pertes.



LALANCE Albert

« Soldat courageux et dévoué ». Mort au champ d'honneur le 6 mai 1915 à l'attaque de Vauquois (Meuse).

La butte de Vauquois est occupée et fortifiée par les Allemands depuis septembre 1914. Reprise par les Français après des combats extrêmes.

LAMY Léon

Mort au champ d'honneur le 28 septembre 1915 près de Souchez (Pas-de-Calais).

L'emplacement stratégique de Souchez qui ouvre la route vers Lens a été fortifié par les Allemands. Après de nombreux combats, les Français reprennent ces positions en septembre 1915.

LIBAULT Eugène

Sous-lieutenant. Blessé en juin 1915 à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais). « Chef de section d'une intelligence et d'une bravoure remarquables, a contribué dans une large part au succès de l'attaque du 11 octobre en entraînant sa section à l'assaut de la position ennemie et en déterminant par son action énergique la reddition de nombreux prisonniers. A été tué le 13 octobre 1915 au cours d'un violent bombardement » au combat de Tahure (Marne).

Neuville-Saint-Vaast, près d'Arras reconquis en mai-juin 1915 par les Français après avoir repris les ouvrages blancs (tranchées allemandes fortifiées creusées dans le calcaire).

Tahure, village dans le camp de Suippes, repris dès le 7 octobre, ainsi que la butte de Tahure.

1916

LALANCE Édouard

Du même régiment qu'Eugène Libault.

Réformé par suite de maladie contractée au service. Décédé le 13 avril 1916 à Mesnil-sur-l'Estrée.

Aux attaques ennemies avec des gaz chimiques, à la gangrène, s'ajoutent la dysenterie, le typhus, le choléra...

GUILMOT Frédéric

Caporal. Mort au champ d'honneur le 6 août 1916 à Thiaumont (Meuse).

Thiaumont, hameau de Douaumont. Pris par les Allemands le 1^{er} juin 1916. Maintes fois repris et reperdu par les Français. Chaque attaque, obus, gaz asphyxiants, est meurtrière. Une stratégie d'encercllement permet de reprendre définitivement ces lieux le 24 octobre 1916.

FERLET Émile

« Soldat courageux et plein d'allant. Mort glorieusement pour la France à son poste de combat le 26 août 1916 à Vaux » (Somme).

Vaux, près de Montdidier. Début de la bataille de la Somme, le 1^{er} juillet 1916. Bombardements jusqu'en novembre.

GUILLERY Paul

Mort au champ d'honneur le 12 septembre 1916 à Belloy-en-Santerre (Somme).

Près de Chaulnes, occupé par les Allemands de 1914 à 1917. De violents combats ont lieu en avril 1915 et en septembre-octobre 1916.

DÉCAMBOS Édouard

Blessé mortellement le 11 novembre 1916, décédé le 13 novembre à Chuignolles (Somme).

Après l'offensive de Champagne en 1915, son régiment a combattu dans la Somme dont Belloy-en-Santerre.

HUREL Émile

Disparu le 18 décembre 1916 à Hardaumont (Meuse).

Ouvrage d'Hardaumont, près de Verdun.

Le 18 décembre, le régiment d'Émile Hurel arrive à Hardaumont pour la relève, dans le secteur des ravins, parmi les trous d'obus remplis d'eau boueuse et glacée.

En quelques jours va s'achever victorieusement la bataille de Verdun, véritable tournant de la guerre.

GOUMAS Gustave

« Excellent soldat, d'un grand courage, plein d'entrain et de dévouement. Tombé en brave le 27 décembre 1916 » à Taissy (Marne).

Son régiment a été affecté à la défense de Reims, au fort de la Pompelle que les Allemands ont de nombreuses fois tenté de prendre.

1917

LEJEUNE François

« À toujours servi en brave et excellent soldat, donnant en toutes circonstances la valeur de son dévouement. Tombé glorieusement pour la France le 14 avril 1917 devant Craonne » (Aisne).

Célèbre site de combats, secteur le plus meurtrier du front. Fortement renforcé par les Allemands. Les Français ne parviendront à reconquérir définitivement cette position que peu de temps avant la fin de la guerre.

ENOES Albert

Sergent. Décédé des suites de maladie contractée en service, le 23 avril 1917 à Évreux (Eure).

Son régiment a combattu à Verdun en 1916, puis dans la Somme, et en 1917 à la deuxième bataille de l'Aisne lors des attaques françaises de mars-avril sur le Chemin des Dames.

GEORGET Louis

Artilleur. Blessé par l'éclatement de sa pièce le 6 novembre 1916 à Soyécourt (Somme). « Soldat brave et courageux. À fait preuve en toutes circonstances du plus grand dévouement. Mortellement frappé à son poste de combat ». Mort au champ d'honneur le 20 octobre 1917 à Vauxelles-Sourisette (Aisne).

Soyécourt, canton de Chaulnes (Somme) où de violents combats ont eu lieu en 1916.

Vauxelles-Sourisette (Aisne) près de la Malmaison. Bataille de plusieurs jours. Plus de 11 000 Allemands capturés.



1918

LANGLOIS Édouard

Blessé le 8 septembre 1914 au combat de Montmirail (Marne).
« Bon sapeur ayant toujours donné entière satisfaction. Tombé pour la France le 21 mars 1918 devant Perthes-les-Hurlus » (Marne).

Montmirail occupé par les Allemands le 5 septembre 1914 après avoir franchi la Marne. Repris le 8 septembre. Atrocités.

Perthes-les-Hurlus défendu depuis décembre reste l'objet d'une furieuse guerre de mines. Le terrain est couvert d'immenses entonnoirs.

NIELSEN BEHRENDIS Lucien

« Brancardier dévoué et courageux ; s'est distingué dans les combats du 5 mai 1917 en allant chercher les blessés sur un plateau balayé par des tirs violents de mitrailleuses ». Mort au champ d'honneur le 6 juin 1918 à Bussiares (Aisne).

Le 6 juin, dès 3 h 45, l'ordre est donné de s'emparer du bois et du village de Bussiares. Mission accomplie à la tombée de la nuit, faisant 190 prisonniers allemands.

DÉMARE Louis

Caporal. Blessé le 6 septembre 1914 en Belgique, en mars 1915 au Chemin des Dames, en novembre 1916 à Verdun. Tombé glorieusement le 8 juin 1918 à Laversine (Aisne)

Verdun, ville forteresse, maintes fois bombardée entre 1915 et 1917, l'année 1916 étant la plus destructrice.

Laversine, canton de Vic-sur-Aisne, objectif des Allemands en juin 1918.

MARÉCHAL André

Blessé le 22 octobre 1916 au bois de Chaulnes (Somme). Tombé au champ d'honneur le 18 juillet 1918 au bois de Mauloy (Aisne). Cité cinq fois à l'ordre du jour avec son régiment ou sa compagnie.

Bois de Chaulnes, occupé par les Allemands de 1914 à 1917. Violents combats en avril 1915 et en septembre-octobre 1916.

Bombardements à l'ypérite et pertes importantes les 17 et 18 juillet 1918 au bois de Mauloy. Site reconquis le 19 au matin.

Le 1^{er} régiment de zouaves dont A. Maréchal a fait partie a vaincu les résistances ennemies du côté de Villers-Cotterêts (Aisne) et « montré qu'il est toujours le régiment d'élite dont l'éloge n'est plus à faire ».

DESAILLY Georges

Mort au champ d'honneur le 25 juillet 1918 à Villemontoire (Aisne).

Villemontoire près de Soissons, ville plusieurs fois bombardée et occupée par les Allemands. Reprise définitivement par les Français le 2 août 1918.

LEJEUNE Marcel

« Belle attitude au feu, notamment le 1^{er} juin 1917 ». Tombé glorieusement le 14 septembre 1918 à Nanteuil-la-Fosse (Aisne).

Nanteuil-la-Fosse près de Ville-en-Tardenois sur la ligne de résistance allemande, occupée en juin-juillet 1918, reprise le 2 août.

1921

LEFÈVRE Charles

Infirmier à l'hôpital militaire de Douvres (Calvados). Décédé à la suite de maladie contractée en service, le 2 novembre 1921 à Mesnil-sur-l'Estrée.

Des hôpitaux militaires sont installés à Douvres dans plusieurs locaux dont le couvent de la Délivrande.

LE MONUMENT AUX MORTS

Dans les années qui suivirent la fin de la guerre, la France pleure ses enfants tombés au champ d'honneur. Chaque municipalité décide la construction d'un monument aux morts. Elles en financent une partie et des souscriptions sont lancées auprès des habitants.

Au Mesnil, une commission est d'abord désignée pour enquêter auprès de communes ayant réalisé un monument.

Au cours des réunions suivantes, et après concertations avec les familles, seront décidés :

- la participation de la commune : 500 F ;
- les différentes inscriptions portées sur le monument, la disposition des vingt-sept noms (le 28^e viendra bientôt compléter cette longue liste), avec les noms et prénoms usuels, par année dans l'ordre des décès. Aucun grade ne sera indiqué, tous étant réunis pour un même hommage ;
- l'emplacement dans le cimetière, dans la parcelle de terrain nouvellement achetée par la commune. Des allées seront créées ou rectifiées pour permettre de tourner autour du monument, une tombe sera déplacée ;
- les corps des soldats seront ramenés aux frais de l'État, les sépultures seront placées autour du monument avec une concession gratuite et à perpétuité ;
- les travaux de terrassement seront exécutés par Amédée Mary, maçon ;
- le monument sera exécuté par M. Hurel, marbrier à Nonancourt pour un montant de 4 826,15 F ;
- la souscription effectuée a rapporté la somme de 4 400 F. Une subvention sera demandée au préfet pour alléger la part restant à charge de la commune ;
- quatre obus de gros calibre seront également demandés au préfet pour être posés aux quatre angles du monument.

L'inauguration aura lieu le 25 juin 1922 et un livret souvenir sera imprimé.

Tous alors pensaient que ce serait la « der des ders » et qu'aucun autre nom ne viendrait s'ajouter sur ce monument.



Médaille militaire

Nicole MARY



Croix de guerre



Une éolienne au Mesnil !

La première éolienne produisant de l'électricité, raccordée au réseau français, a été installée en juillet 1991, par la « Compagnie du vent », à Port-la-Nouvelle (Aude).

Mais saviez-vous qu'il y a plus d'un siècle, en 1894, une éolienne a été érigée sur la commune du Mesnil-sur-l'Estrée ?

Elle fut installée, non pas comme les éoliennes actuelles sur un plateau fortement venté, mais dans la vallée de l'Avre.

Voici son histoire

Le 25 août 1892, M. Théotiste Lefèvre, maire de notre village, explique au conseil municipal que, suite à un violent incendie qui s'était déclaré au Haut-Mesnil, et par manque d'eau pour intervenir efficacement, plusieurs demandes des habitants lui ont été adressées. Il devient



donc nécessaire de procéder à l'installation de bassins alimentés par la rivière Avre.

Une commission est donc créée afin de contacter des personnes compétentes et de suivre leurs études.

Le 24 août 1893, après une année de recherche, de différentes études et de propositions, il est décidé de creuser un puits dans la vallée de l'Avre sur un terrain donné à la commune par Théotiste Lefèvre (emplacement de l'actuelle station d'épuration).

L'installation d'une éolienne « à colonne » au-dessus de ce puits, permettra d'élever l'eau dans un réservoir de 150 m³ situé sur un point élevé de la commune.

Ce réservoir ou château d'eau sera installé en surplomb direct de l'éolienne.

Cette éolienne fut achetée aux établissements BOLLÉE, spécialiste national de ce matériel, à cette époque.

Les différents travaux seront exécutés par les entreprises DALLOYAU et BOLLÉE.

Le 28 octobre 1935, après de longues années de production, le conseil municipal, considérant que l'éolienne n'étant plus en état de service, que des réparations coûteraient chères, que de plus, son emplacement actuel est peu favorable à sa bonne marche, et considérant que l'alimentation en eau est suffisamment assurée par une électropompe de 11 CV, décide de la vendre, pour être démontée par une entreprise drouaise.



Le 15 février 1955, soit 20 ans plus tard, l'éolienne n'étant toujours pas démontée, une mise en demeure est adressée par un huissier à l'entreprise choisie, afin que le démontage soit enfin réalisé.

La boucle est bouclée pour notre éolienne, mais nous pouvons nous apercevoir qu'un siècle plus tard Éole tire toujours son épingle du jeu pour servir l'humanité.

Bernard DUPLAT

Sources : archives des registres des délibérations du conseil municipal du Mesnil, 1858-1896 ; 1904-1931 ; 1931-1957.



Certificat d'urbanisme (CU)

Le certificat d'urbanisme d'information (CUa) est à déposer lorsque vous désirez obtenir des renseignements sur un terrain de la part de l'Administration. Ces informations concernent les règles d'urbanisme applicables et les taxes auxquelles le terrain est assujéti. *Il doit être adressé en deux exemplaires avec un plan de situation ; son délai d'instruction est de un mois.*

Le certificat d'urbanisme opérationnel (CUb) permet de vous renseigner sur la faisabilité de votre projet en fonction de sa localisation sur le terrain. Vous recevrez après son instruction une notification de l'Administration précisant si le projet est réalisable ou non, en particulier au regard de son implantation et de ses réseaux existants. *Il doit être adressé en mairie en quatre exemplaires avec un plan de situation, une note descriptive et un plan du terrain ; son délai d'instruction est de deux mois.*

Rappel général des démarches à entreprendre

Construction nouvelle de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Permis de construire (PC)

– Délai d'instruction 2 mois + 4 mois si en zone protégée (Bâtiments de France).

– Dossier à déposer en 5 exemplaires.

• Construction nouvelle de moins de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Déclaration préalable de travaux (DP).

– Délai d'instruction 1 mois + 1 mois si en zone protégée (Bâtiments de France).

– Dossier à déposer en 5 exemplaires.

• Travaux sur construction existante (extension, garage accolé, véranda) : construction de moins de 20 m² de surface plancher ou d'emprise au sol.

– Les travaux ayant pour effet de créer une surface plancher supérieure à 40 m². Un permis de construire (PC) est demandé.

– Les travaux ayant pour effet de créer une surface plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 40 m², une déclaration préalable de travaux (DP) est demandée.

– *Attention* : l'extension ne doit pas porter la construc-

tion à plus de 170 m² après travaux car il vous sera demandé un permis de construire.

– Délai d'instruction 1 mois + 1 mois si en zone protégée (Bâtiments de France).

– Dossier à déposer en 5 exemplaires.

• Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment.

– Déclaration préalable de travaux (DP).

– Délai d'instruction 1 mois + 1 mois si en zone protégée (Bâtiments de France).

Attention ! Nous ne parlons plus de « SHOB » ou de « SHON », mais de surface de plancher ou d'emprise au sol.

La surface de plancher correspond à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert d'un bâtiment, calculée à partir du nu intérieur des façades, après déduction de certains éléments.

L'emprise au sol correspond à une projection verticale du volume d'une construction, tous débords et surplombs inclus.

Vous pouvez également venir en mairie retirer ces formulaires. Pour toute photocopie de dossiers les frais sont à la charge du demandeur.

Les services de la mairie sont également présents pour vous apporter tout renseignement nécessaire concernant vos interrogations sur le formulaire approprié à la réalisation de vos projets ; n'hésitez pas à venir vous informer.

Des explications supplémentaires, votre projet est complexe, vous avez des problèmes pour remplir certaines zones du formulaire (...) : un site internet peut vous aider : www.urbinfos.com

Pour la construction d'une clôture, une demande d'alignement est à faire auprès de la mairie qui traite le dossier si cette clôture se trouve sur une voie communale ou au département pour les routes départementales.

Carte d'identité : nouveauté

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

• Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.

• Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr>



ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont ramassées le mercredi matin.

Attention : les semaines comprenant un jour férié le lundi, mardi ou mercredi, le ramassage est effectué le jeudi.

Tous les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de la collecte. Si le camion de collecte n'est pas passé à l'heure habituelle, il est conseillé d'attendre pour rentrer le bac. Parfois, le camion est retardé dans sa tournée.

LA DÉCHETTERIE DE LA MADELEINE-DE-NONANCOURT

Route de DAMVILLE (direction DROISY) – 27320 La Madeleine-de-Nonancourt – Tél. : 02 32 58 35 52.

Jours et horaires d'ouverture (fermeture les mardis, jeudis et vendredis matin) :

HORAIRES D'ÉTÉ

- lundi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- mercredi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- vendredi, de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- samedi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- dimanche, de 9 h 00 à 11 h 00.

HORAIRES D'HIVER

- lundi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- mercredi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- vendredi, de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- samedi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Le badge d'accès est obligatoire. Pour l'obtenir, présenter un simple justificatif de domicile (EDF, GDF, France télécom [téléphone fixe]).

Transports scolaires et intempéries

En cas d'intempéries sur tout le département et/ou de signalement météo « vigilance orange » un arrêté préfectoral peut être pris quant à la circulation des transports scolaires.

Où se renseigner ?

Sur le site de la préfecture :
[hppt://www.eure.pref.gouv.fr](http://www.eure.pref.gouv.fr)

Si les intempéries ne sont que locales c'est la Communauté de communes qui prend la décision.

**Contactez la CCRSE
au 02 32 32 55 10**

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS PAR LE PERSONNEL COMMUNAL

Les personnes qui sont dans l'incapacité de transporter leurs encombrants à la déchetterie de la Madeleine de Nonancourt pour des motifs sérieux (personnes âgées ou en incapacité physique...) peuvent téléphoner à la mairie en précisant la nature de leurs encombrants.

Si le cas est pris en considération, les employés municipaux pourront rendre ce service en tenant compte du calendrier ci-dessous.

Zone 1	Janvier	Rue Firmin-Didot – Route des Forges – Route de l'Imprimerie
Zone 2	Février	Clos des Rouillères
Zone 3	Mars	Rue du Haut-Maine – Route d'Illiers – Route de Saint-André
Zone 4	Avril	Route de Toisley – Chemin des Terres-Neuves Chemin des Briquettes - Résidence d'Heudreville
Zone 5	Mai	Côte des Forges – Lisière normande
Zone 6	Juin	Place du Château – Route de Dreux – Rue du Stade
Zone 7	Septembre	Rue du Château – Rue du Moulin – Rue du Gros-Chêne Cité du Gros-Chêne - Chemin Arthur-Letur
Zone 8	Octobre	Chemin des Alouettes – Route de Louÿe – Chemin des Romains
Zone 9	Novembre	Rue du Calvaire – Chemin des Vignes
Zone 10	Décembre	Grande-Rue – Sente des Vignes

Exceptionnellement, un ramassage urgent peut être envisagé : les raisons devront être précisées en mairie.

Il pourra alors se faire lorsque les employés se rendront à la déchetterie dans le cadre de leur mission.

NUMÉROS UTILES

SAMU (Évreux) 15
 SAMU (Dreux) 02 37 46 15 15
 POMPIERS 18
 (à partir d'un portable composer le 112)
 GENDARMERIE 12
 Hôpital de Dreux (urgences) 02 37 51 51 85
 Clinique Maison-Blanche Vernouillet 02 37 65 43 21
 Hôpital d'Évreux (urgences) 02 32 33 80 97
 Centre antipoison de Lille 03 20 44 44 44
 ERDF Renseignements 02 32 29 38 01
 ERDF Dépannage 08 10 33 30 27
 GDF Dépannage 02 32 38 44 66
 SEA Paquetterie (syndicat eau) 02 32 58 29 00
 Enfance maltraitée 08 00 05 41 44
 SOS Amitié 01 42 93 31 31
 01 42 96 29 20
 Renseignements administratifs 39 39
 « La main tendue » (livraison de repas à domicile)
 02 37 62 08 02

LA DÉCHETTERIE DE LA MADELEINE-DE-NONANCOURT

Sont acceptés les produits énumérés ci-dessous, provenant exclusivement des particuliers :

- les encombrants et le bois ;
- les gravats et produits de démolition, sauf le plâtre ;
- les cartons et les papiers ;
- le petit et le gros électroménager ;
- les DMS (peinture, solvant, aérosol, etc.) ;
- le verre ;
- les piles et les batteries ;
- l'amiante (en petite quantité) ;
- la ferraille ;
- les déchets végétaux ;
- les huiles de vidange ;
- les déchets électriques ;
- le polystyrène ;
- les bouteilles plastiques ;
- les pneus.

Ne sont pas acceptés, les ordures ménagères, les cadavres d'animaux, les mé-

dicaments et le plâtre et ses dérivés. **Verre ménager** : dans chaque commune, des containers sont à la disposition des habitants pour la collecte de ces déchets qui sont également acheminés vers des sites de recyclage.

Respectons notre environnement : la fréquentation de la déchetterie s'accroît régulièrement, ce qui confirme une volonté collective et positive du respect de l'environnement.

RAPPEL : la carte d'accès à la déchetterie est strictement personnelle ; en aucun cas elle ne peut être prêtée à une tierce personne. En cas de non-respect de cette procédure, la CCRSE se réserve le droit d'annulation de votre carte.

Pour l'obtenir, présenter un simple justificatif de domicile (EDF, GDF, France télécom [téléphone fixe]).



Bar, tabac épicerie, journaux	Lily et José	02 37 82 90 04
Boulangerie, pâtisserie « Aux Délices du Mesnil »	Barbara et Thierry GOURDON	02 37 82 90 08
Brico'logis-services Entretien de la maison Travaux ménagers	Alain LAINÉ	06 16 52 45 29
Déménagement, transport	STOM	02 37 82 90 76
Destructions : nids de guêpes et de frelons (7 jours/7)	Garcia MANUEL	02 37 82 85 23 06 25 20 92 85
Ébéniste, restauration de meubles	Benoît QUESTE	02 37 82 81 55
Écurie (entraînement, concours, pension)	Christophe ESCANDE SARL	02 37 82 98 48
Entreprise Sanier	Générale de bâtiment	02 37 82 80 03
Entretien espaces verts, élagage	Pascal CHOLLOUX	06 08 48 97 79
Isolation/rénovation intérieure	Guillaume AUVRAY	06 50 10 34 20
Les poneys d'Alice	Alice BOSSUYT	06 30 92 17 42
Location salles/pensions équestres	Alain CORDONNIER	06 25 46 63 27
Maçonnerie générale Construction et rénovation piscine	AMPG	06 42 63 90 52
Menuisier-Plaquiste	Philippe ESNAULT	06 19 88 28 19
PROXI	Séverine et Julien VERGER	02 37 48 19 37
Réhabilitation tous corps d'état	Patrick VAGNER	02 37 64 91 70
SARL La main verte	Arnaud LE QUELLEC	06 75 90 99 26
Transport, terrassement	Gilles BISIG	06 09 34 64 40

COMMERÇANT NON SÉDENTAIRE

Pizzeria LA P'TITE FRINGALE	jeudi 18 h 30 à 20 h 30	06 62 76 15 23
-----------------------------	-------------------------	----------------

*Tout commerce ou entreprise souhaitant figurer dans cette page, peut laisser ses coordonnées à la mairie.
Toute personne souhaitant faire partager ses photos, peut les adresser en mairie, nous les publierons*



